



PLAN POUR UN QUÉBEC SOUVERAIN : TOUT PEUT CHANGER

COLLOQUE DU PARTI QUÉBÉCOIS
GOUVERNEMENT SOUVERAINISTE ET CRÉATION DE LA RICHESSE

CENTRE DE CONGRÈS ET D'EXPOSITIONS DE LÉVIS
13 ET 14 MARS/10

S'enrichir durablement

Ce qui fait la force d'une nation, outre les personnes qui la composent, c'est la vigueur de son identité, de sa langue et de sa culture. C'est aussi sa force économique.

Au cours des dernières décennies, la nation québécoise a effectué un rattrapage impressionnant en reprenant le contrôle de ses leviers économiques. Ce rattrapage a été rendu possible en bonne partie grâce à l'action de l'État québécois, malgré les décisions de l'État fédéral.

Le Québec doit maintenant franchir une nouvelle étape. Il ne s'agit plus de *rattraper* les autres nations, mais de les dépasser. Ce n'est plus l'État qui doit être au centre de notre enrichissement national, ce sont les Québécois et les Québécoises eux-mêmes.

Ainsi, pour un gouvernement souverainiste, l'enrichissement des individus de tous les âges sera au centre de la politique économique. Cette richesse individuelle n'est pas un but en soi, mais bien un moyen d'épanouissement des individus, des familles et de toutes les régions. La richesse individuelle est également une des sources de notre richesse collective et il n'est de richesse partagée qui ne fut d'abord créée. Afin de créer une richesse durable, il est nécessaire de converger vers un partenariat entre l'individu et l'État.

De même que la nation est aussi riche que le sont ses citoyens, le Québec est aussi riche que le sont ses régions. La richesse de Montréal, de Québec et de chacune des régions rejaillit sur l'ensemble du territoire. Pour assurer cet enrichissement, l'aide de l'État ne suffit pas. Un gouvernement souverainiste visera plutôt à soutenir les efforts de chacune des régions qui créera elle-même les conditions de sa prospérité.

Un gouvernement souverainiste mettra l'État au service des citoyens et des entrepreneurs québécois, y compris au sein de l'économie sociale, pour leur donner les moyens de réussir. Les sociétés d'État, par exemple, ne devraient pas avoir pour seul objectif d'enrichir l'État, mais aussi de favoriser le développement économique. La fiscalité, tout en demeurant progressiste, devra être conçue pour maximiser la création de richesse et les actions stratégiques de l'État pensées en fonction de nos forces.

En cette ère où, même dans le secteur des ressources naturelles, l'économie est fondée sur le savoir, c'est l'être humain qui est au centre de la création de la richesse. Pour un gouvernement souverainiste, l'éducation, la formation, la recherche et l'innovation constituent la fondation de notre enrichissement individuel et collectif.

L'État possède des moyens puissants de favoriser notre enrichissement. Par contre, la nation québécoise ne peut se permettre de laisser ainsi son avenir entre les mains d'une autre nation, d'un autre gouvernement qui poursuit d'autres intérêts. Un gouvernement souverainiste devra donc rapatrier un maximum des moyens qui nous échappent et, à terme, en rapatrier la totalité avec la souveraineté.

Si elle se construit à partir d'une vision axée sur le développement durable, la richesse de la nation québécoise nous offrira les moyens de notre épanouissement collectif et individuel, d'une génération à l'autre. Notre force économique nous offrira aussi les moyens de raffermir notre identité, notre langue et notre citoyenneté.

Une nation riche, fière et généreuse où il fait bon vivre. Voilà ce que nous voulons.

Table des matières

S'enrichir durablement – Mot de la chef du Parti Québécois	1
1. Des Québécois plus riches	4
État de la situation	4
Un gouvernement souverainiste et des Québécois plus riches.....	5
Bloc A – Le démarrage	6
Bloc B – La vitesse de croisière	9
Bloc C – Vers la retraite	12
2. Des régions plus riches	15
État de la situation	15
Un gouvernement souverainiste et des régions plus riches.....	16
Bloc A – Entrepreneurship et développement des PME.....	17
Bloc B – Développement des secteurs clés en région	19
Bloc C – Gouvernance économique régionale	23
3. Se donner les moyens de réussir	25
État de situation	25
Un gouvernement souverainiste qui nous donne les moyens de réussir ..	25
Bloc A – Les sociétés d'État à vocation économique	27
Bloc B – Une fiscalité efficace	29
Bloc C – Maximiser nos forces	31
4. Un Québec plus riche de sa matière grise	34
État de situation	34
Un gouvernement souverainiste pour un Québec plus riche de sa matière grise	34
Bloc A – Il faut le savoir	36
Bloc B – Il faut les ressources humaines	38
Bloc C – Il faut l'argent.....	40

1. Des Québécois plus riches

État de la situation

La richesse des nations est en bonne partie fondée sur les individus. Ce sont les femmes et les hommes qui permettent à une entreprise de générer des activités économiques et qui en sont les propriétaires. Ce sont les citoyens, en payant taxes, impôts et tarifs, qui fournissent en partie les revenus de l'État. En favorisant l'enrichissement des Québécois, nous favorisons l'enrichissement collectif et le renforcement de la nation québécoise.

Par rapport à l'ensemble des nations de la planète ou aux générations passées, les Québécois sont relativement riches. Cette richesse est davantage partagée au Québec que partout ailleurs en Amérique du Nord, de sorte que les personnes les moins nanties profitent d'une meilleure situation, tandis que les Québécois les mieux nantis sont moins nombreux et moins riches qu'ailleurs.

Le Québec doit maintenant franchir une nouvelle étape. Il ne s'agit plus de *rattraper* les autres nations, mais de les dépasser. Pour ce faire, un gouvernement souverainiste mettra l'accent sur l'enrichissement des individus à chaque étape de la vie.

Mais pourquoi accorder autant d'importance à la création de la richesse? Simplement parce qu'elle détermine en partie la qualité de vie des citoyens. Bien entendu, la richesse sert à l'acquisition de biens matériels, mais elle nous offre surtout la possibilité de faire des choix fondamentaux comme individus et comme société.

Un individu plus riche peut accroître sa participation à la vie sociale et économique, il peut avoir plus facilement accès à l'épargne qui lui permet autant d'augmenter ses moments libres que d'accéder à la propriété.

Une société plus riche est capable de partager davantage de richesse et de diminuer l'incidence de la pauvreté. Par le biais de l'État, une société plus riche peut se doter de services publics plus accessibles, plus généreux et plus diversifiés.

À la base de la création de la richesse, il y a le comportement individuel. Plusieurs facteurs inciteront ou décourageront les citoyens à s'instruire davantage, à intégrer le marché du travail et à y demeurer, à fonder une famille, à se constituer un patrimoine financier pour bâtir sur du solide.

En matière de création de richesse, l'État joue un rôle d'accompagnement en incitant ou en décourageant différents comportements. La conception et l'évaluation des structures et des programmes gouvernementaux doivent être guidées par cette perspective. Trop souvent, l'individu doit s'adapter à l'État. L'État doit plutôt répondre aux besoins changeants des individus et les inciter à adopter des comportements générateurs de richesse. Afin de créer une richesse durable, il est nécessaire de converger vers un partenariat entre l'individu et l'État.

Aux différentes étapes de la vie, les individus traversent des moments clés où le rôle accompagnateur de l'État peut faire la différence sur le niveau d'enrichissement personnel. Il y a donc lieu d'examiner tour à tour et systématiquement chacune de ces étapes de la vie et d'envisager des changements dans les façons de faire de l'État qui permettront aux Québécois de s'enrichir.

Un gouvernement souverainiste et des Québécois plus riches

Pour soutenir et faciliter l'enrichissement des Québécois, un gouvernement souverainiste devra écarter des obstacles qui proviennent d'Ottawa, en particulier en ce qui a trait à l'assurance-emploi. Aucun gouvernement ne peut offrir une véritable politique de formation et d'insertion en emploi s'il ne contrôle pas à la fois le soutien au revenu, la formation et l'assurance-emploi. Cette compétence a appartenu au Québec jusque dans les années 30 et il est primordial de la rapatrier aujourd'hui.

Bloc A – Le démarrage

Pour les adultes qui démarrent dans la vie, les dettes d'études, la conciliation famille-travail, l'accès à la propriété et la difficulté à bâtir une situation financière saine constituent trop souvent des obstacles à l'enrichissement.

L'endettement

L'endettement des jeunes à la sortie des études est un phénomène bien documenté. Même si de façon générale les études enrichissent les individus, pour certains jeunes, l'endettement se traduit par des épisodes de pauvreté de durée et d'intensité variables pouvant, dans certains cas, avoir des répercussions pour toute la vie.

Cet endettement est un frein à l'enrichissement des individus puisqu'il peut mener à ne pas entreprendre d'études, à un arrêt des études, à des changements non désirés du parcours scolaire ou encore à choisir un premier emploi dans une stricte perspective de solvabilité financière à court terme. Ultimement, plusieurs jeunes ne font pas les choix qui leur permettraient de réaliser leur plein potentiel.

***Question 1 :** Devrait-on rendre plus flexible le remboursement des dettes d'études, par exemple en offrant deux modes de remboursement des dettes, soit le système actuel (de type hypothécaire) ou un système plus flexible d'impôt à même les revenus gagnés après les études supérieures?*

D'autre part, à chaque fois que le gouvernement fédéral crée un nouveau programme d'aide financière aux études, le Québec et les étudiants doivent se battre pour obtenir leur juste part, selon les modalités en vigueur au Québec.

***Question 2 :** Un gouvernement souverainiste devrait-il négocier un espace fiscal avec Ottawa pour contrôler l'ensemble du financement de l'éducation?*

Les familles du Québec sont de plus en plus endettées. Si certaines institutions financières agissent de façon responsable pour contrôler l'endettement de leurs clients, d'autres encouragent le surendettement, lequel peut avoir des impacts à long terme sur tous les membres d'une famille.

Question 3 : *Serait-il souhaitable d'exiger que le niveau d'endettement du client soit pris en compte par le prêteur avant d'autoriser un prêt?*

Question 4 : *Le gouvernement du Québec devrait-il exiger que le gouvernement fédéral diminue le taux d'intérêt maximum actuellement établi à 60 % par année dans le Code criminel?*

Question 5 : *Dans le cas d'une offre de prêt non sollicitée, serait-il souhaitable d'imposer une période de quelques semaines avant que le prêt soit encaissable, après l'acceptation par un consommateur, de façon à éviter l'endettement sur un « coup de tête »?*

Les jeunes familles

Fonder une famille est à la fois très enrichissant et très exigeant. Les Québécois qui ont des enfants contribuent énormément à l'enrichissement de la nation québécoise. Parallèlement, ces parents contribuent aussi à la création de richesse en travaillant. Ils doivent concilier ces deux réalités.

Or, la rigidité des horaires de travail et le manque de places en CPE (le Parti Québécois entend poursuivre le développement de places de manière à atteindre l'objectif de « un enfant - une place ») constituent encore aujourd'hui un frein à la participation des parents au marché du travail.

Question 6 : *Doit-on inciter ou contraindre tous les employeurs à instaurer une politique de conciliation famille-travail qui inclurait une ou plusieurs des mesures possibles d'aménagement du temps de travail (horaires variables et flexibles, banques de congés pour obligation familiale, services de garde en milieu de travail, télétravail, semaine de travail réduite ou condensée, etc.)?*

- *Le choix entre les différentes mesures pourrait s'effectuer entre les employeurs et les employés concernés ou, le cas échéant, leurs représentants syndicaux.*

L'accès à la propriété

Pour les jeunes familles, l'acquisition d'une première propriété (maison ou appartement) est la concrétisation d'un rêve tout en étant le fondement de leur sécurité financière à long terme. Or, les obstacles financiers à l'achat d'une première maison sont nombreux pour les jeunes familles d'aujourd'hui : le prix des maisons ayant augmenté de manière soutenue ces dernières années, frais de courtage, inspections, frais notariaux, assurances et impôts fonciers et, bien entendu, droits de mutation. En particulier, étant donné leur niveau élevé, les

droits de mutation constituent un frein important à l'acquisition d'une première maison. Une problématique se pose dans les milieux urbains, particulièrement à Montréal. Une des raisons qui incite les jeunes familles à quitter l'île, c'est le coût élevé des propriétés influençant ainsi la proportion des francophones sur l'île de Montréal.

***Question 7 :** Le gouvernement devrait-il mettre en place des incitatifs financiers pour les jeunes familles qui désirent accéder à la propriété?*

***Question 8 :** L'État devrait-il aider les jeunes familles à acquérir leur première maison?*

***Question 9 :** Le cas échéant, l'État devrait-il abolir les droits de mutation (taxe de bienvenue) pour les acheteurs d'une première maison?*

***Question 10 :** Devrions-nous proposer la déductibilité fiscale (les cinq premières années, par exemple) des intérêts hypothécaires pour l'achat d'une première propriété?*

***Question 11 :** L'État devrait-il relancer les programmes de soutien aux coopératives d'habitation?*

Bloc B – La vitesse de croisière

Au mitan de leur vie, les Québécois peuvent être confrontés à des freins multiples à leur enrichissement : perte ou changement d'emploi, exigences de mise à niveau des compétences ou sécurité de l'épargne.

Perte, changement d'emploi et réorientation

Pour les années à venir, le principal défi que devra relever le Québec, c'est bien plus une pénurie de main-d'œuvre spécialisée qu'un manque d'emplois. Actuellement, de nombreuses personnes se retrouvent sans emploi faute d'une formation adéquate, tandis que de nombreuses entreprises sont incapables de recruter le personnel dont elles ont besoin.

Il y a là un gaspillage énorme de richesse humaine qui s'explique notamment par le système bancal d'assurance-emploi fédéral qui est coupé des programmes de soutien au revenu et de formation de la main-d'œuvre. Des milliers de personnes ont perdu leur emploi, par exemple dans le secteur manufacturier, et peinent à se retrouver un travail. Certains de ces travailleurs sont alors dans l'obligation de liquider l'épargne de toute une vie, de vendre leur maison et de s'inscrire au soutien au revenu. Tout le monde y perd.

***Question 12 :** Un gouvernement souverainiste devrait-il rapatrier l'ensemble de l'assurance-emploi, ce qui permettrait par exemple d'offrir un parcours intégré de formation et de soutien au revenu pour les sans-emploi?*

***Question 13 :** Devrait-on envisager la possibilité de verser des prestations d'assurance-emploi à une personne en réorientation de carrière ayant quitté volontairement son travail. Doit-on développer une offre étendue de formations pour ceux qui bénéficient de ces prestations de transition (Emploi-Québec / Assurance-emploi)?*

***Question 14 :** De façon à combler la pénurie de main-d'œuvre, devrait-on offrir une meilleure protection aux travailleurs en leur offrant des prestations d'assurance-emploi plus généreuses (plus élevées et/ou plus longtemps) s'ils acceptent de suivre une formation spécialisée?*

***Question 15 :** Afin d'assurer une meilleure réinsertion de certaines clientèles plus ou moins éloignées du marché du travail, doit-on favoriser des services accrus en matière de transport collectif en région?*

Protection et encouragement à l'épargne

La confiance des épargnants a été ébranlée par une succession de fraudes retentissantes ces dernières années et par la légèreté des peines encourues par les fraudeurs qui rendent encore moins attrayante pour les Québécois la perspective d'épargner. Pourtant, l'épargne en milieu de vie permet d'accroître les revenus de retraite et évite ainsi à plusieurs des épisodes de pauvreté après avoir quitté le marché du travail. De façon à redonner confiance aux épargnants, en plus de resserrer les contrôles visant à prévenir la fraude.

Question 16 : *Devrait-on mettre en place un fonds de protection contre la fraude de l'épargne des Québécois qui serait financé par une cotisation sur les produits financiers?*

Les régimes de retraite

Parmi les travailleurs ayant accès à un régime de retraite, certains ont la mauvaise surprise de voir leur rente de retraite réduite à la suite de difficultés économiques de leur employeur. Évidemment, une réduction significative des bénéfices prévus peut se traduire par l'obligation d'un retour non désiré sur le marché du travail ou encore par des épisodes de pauvreté. D'autre part, beaucoup d'entreprises sont de taille trop réduite pour se doter d'un régime de retraite, un obstacle qui pourrait être surmonté si elles avaient la possibilité de participer à des caisses de retraite régionales.

Question 17 : *Serait-il souhaitable de constituer des caisses de retraite régionales dont l'objectif serait de mettre le fonds de pension des travailleurs à l'abri des difficultés économiques de leur employeur, tout en leur permettant de participer à un régime de retraite s'ils sont à l'emploi de plus petites entreprises? Le cas échéant, l'adhésion à ces caisses régionales devrait-elle être volontaire?*

Lorsqu'un travailleur change d'emploi, le transfert de ses crédits accumulés dans le régime de retraite de son ancien employeur à celui de son nouvel employeur ne survient que très rarement. Il n'y a pas de mécanisme facilitant ce type de transfert. Pourtant, changer d'emploi serait facilité si la transférabilité était assurée par un mécanisme efficace.

Cela permettrait une plus grande mobilité et, ultimement, des emplois correspondant mieux aux aspirations de chacun. Cela serait fort utile dans un contexte où les décisions de localisation géographique d'une famille dépendent aujourd'hui des opportunités des deux conjoints. Déplacer deux travailleurs est en effet difficile (cela était plus simple auparavant avec un seul travailleur par famille). La transférabilité aiderait les familles qui veulent profiter de toutes les opportunités d'emploi qui sont offertes à l'un, l'autre ou aux deux conjoints.

Question 18 : *Doit-on envisager de rendre plus aisée la transférabilité des régimes de retraite?*

Bloc C – Vers la retraite

Les gens vivent de plus en plus vieux et en meilleure santé qu'auparavant. Plusieurs désirent prendre une retraite bien méritée dès que possible, alors que d'autres voudraient continuer à travailler, mais sans être pénalisés financièrement. Pour tous, la question de la sécurité financière prend une grande importance.

La retraite

Les Québécois prennent leur retraite tôt et ils sont peu nombreux à demeurer actifs sur le marché du travail après l'âge « normal » de la retraite. Or, le Québec vieillit et la population active du Québec est appelée à décroître d'ici quelques années, ce qui mettra sous pression tant nos finances publiques que la Régie des rentes du Québec. Et puisque les Québécois vivent de plus en plus longtemps, il est important qu'ils disposent de revenus suffisants pour maintenir leur niveau de vie jusqu'à la fin de leur vie. Dans ce contexte, il pourrait être avantageux, tant pour les individus que pour la collectivité, de mettre en place des incitatifs pécuniaires rendant moins avantageuse la préretraite et plus avantageux le fait de retarder la retraite.

Question 19 : *Devrait-on rendre avantageux le fait de retarder le départ à la retraite, par exemple en permettant à un travailleur de ne plus cotiser à la Régie des rentes du Québec ou à son régime de retraite s'il n'en tire aucun bénéfice financier supplémentaire?*

Les personnes en fin de carrière

Que ce soit dans le monde du travail, pour le développement professionnel ou l'engagement dans la collectivité, le mentorat représente un atout pour le Québec. Nous devons nous assurer que les personnes en fin de carrière soient en mesure de transférer et de partager leur vaste bagage de connaissances afin de préserver cette richesse collective qu'est le savoir-faire. Le mentorat est un facteur d'enrichissement puisqu'il est à même d'accroître la productivité des jeunes travailleurs tout en valorisant le rôle de nos travailleurs en fin de carrière, une autre façon de les inciter à demeurer plus longtemps sur le marché du travail.

Question 20 : *Comment pouvons-nous promouvoir et développer le mentorat?*

Désépargner

Les personnes retraitées ont généralement des revenus fixes. Lorsqu'elles possèdent une maison et que leur facture d'impôts fonciers augmente de manière importante, elles peuvent en venir à éprouver des difficultés financières. De manière à éviter que cela ne les oblige à vendre leur maison contre leur gré ou à leur faire vivre des épisodes de pauvreté, on pourrait envisager un mécanisme de report du paiement des impôts fonciers. Ce type de mécanisme, qui permettrait aux villes d'encaisser les impôts dus, serait complémentaire à d'autres produits financiers tels que les hypothèques inversées, déjà utilisées par les propriétaires d'actifs immobiliers.

***Question 21 :** Devrait-on permettre aux personnes retraitées à faible ou moyen revenu de retarder le paiement de leurs impôts fonciers, le paiement desdits impôts étant alors assuré par leur succession?*

2. Des régions plus riches

État de la situation

Malgré une croissance économique relativement soutenue au cours des dernières années, le développement du Québec n'a pas suivi le même rythme partout sur le territoire. Certains secteurs économiques, notamment ceux rattachés aux ressources naturelles, ont connu plus de difficultés. Il en va de même pour le secteur manufacturier qui a été éprouvé par la récession de 2009, par la concurrence des pays émergents et par la montée brutale d'un dollar canadien dopé par les prix du pétrole. La croissance économique de certaines régions a été handicapée par cette restructuration des dernières années.

Le passage d'une économie basée sur l'exploitation des ressources naturelles et sur la production manufacturière vers une économie fondée sur la recherche, l'innovation et les services de pointe a pour conséquence de concentrer davantage l'activité économique dans les grands centres comme Montréal, Québec et Gatineau. Ce phénomène, qui touche le Québec, s'opère également dans toutes les économies développées du globe. Il n'est pas radical, mais il s'observe clairement. La part qu'occupent les régions métropolitaines de Montréal et Québec dans le PIB national, par exemple, est passée de 62 % à 64,6 % entre 1998 et 2008. Toutes les autres régions du Québec réunies ne représentent donc aujourd'hui que 35,4 % de toute l'activité économique nationale, alors qu'elles comptent pour plus de 42 % de la population.

Les régions métropolitaines de Montréal, Québec et Gatineau connaissent une croissance soutenue de leur économie, alors que les régions périphériques de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Mauricie, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Côte-Nord, du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-îles-de-la-Madeleine peinent à garder leurs entreprises ouvertes. Les régions du centre-sud du Québec, telles que l'Estrie, le Centre-du-Québec et Chaudière-Appalaches, profitent davantage de la relocalisation des entreprises manufacturières des grands centres et des retombées des accords de libre-échange avec les États-Unis. Une partie importante du territoire québécois se vide toutefois de sa substance économique. Comment maintenir les acquis et développer une économie dynamique dans l'ensemble des régions?

Un gouvernement souverainiste et des régions plus riches

Les politiques territoriales sont généralement de deux ordres. Elles servent d'abord à doter toutes les régions du Québec des outils adéquats pour assurer leur plein potentiel de développement économique. Cela implique que l'on dote autant les régions périphériques, centrales que métropolitaines des outils nécessaires à leur développement. Montréal, comme Gaspé, doit pouvoir exploiter le maximum de son potentiel de croissance économique. Dans un second temps, les politiques territoriales doivent soutenir les économies qui tournent au ralenti pour leur donner le temps de se restructurer et de rester dynamiques.

Cette vision du développement du Québec est complètement étrangère aux politiques fédérales. Pour Ottawa, si une région éprouve des difficultés économiques, ses résidents n'ont qu'à aller s'établir ailleurs. De plus, en multipliant les interventions, les chevauchements et les priorités, Ottawa nuit à l'efficacité des politiques de développement régional. Il est donc primordial pour le Québec de rapatrier l'ensemble des outils de développement économique contrôlés par Ottawa. Un gouvernement souverainiste devra rapatrier tous les outils de développement économique d'Ottawa et, le cas échéant, simplifier les démarches existantes pour les entrepreneurs.

Pour assurer une occupation dynamique du territoire, un gouvernement souverainiste devra négocier un espace fiscal lui permettant de contrôler l'ensemble des interventions de développement économique sur son territoire.

Bloc A – Entrepreneurship et développement des PME

D'un bout à l'autre de la planète, nombre de chercheurs et d'experts ont reconnu qu'une politique favorisant le développement d'une culture entrepreneuriale représente un outil incontournable pour faciliter un développement économique durable et une croissance économique optimale. L'entrepreneuriat doit donc devenir une priorité politique au Québec.

Vingt-sept pour cent de la population adulte a déjà créé ou repris une entreprise au Canada, alors que ce pourcentage au Québec se chiffre à seulement 16 %. Entre 1992 et 2004, il s'est créé en moyenne 30 000 entreprises annuellement, mais lorsque l'on tient compte du nombre annuel de fermetures, ce ne sont que 850 entreprises qui sont créées au net chaque année au Québec. Cela représente seulement 9,3 % du total canadien, soit une proportion bien en deçà du poids du Québec par rapport à celui de l'ensemble du Canada.

En 2014, 71 % des chefs d'entreprise se seront retirés de leur entreprise au cours des dix années précédentes. Or, actuellement, seulement 7 % des entrepreneurs ont un plan de relève formel. Le fait que 50 % des PME au Québec n'aient pas de relève constitue un problème sérieux. Par ailleurs, des coopératives de travail, qui sont souvent des PME, peuvent être une partie de la réponse au problème de la relève.

Question 1 : *Le Québec devrait-il élaborer une politique de l'entrepreneuriat afin de stimuler une culture entrepreneuriale? Si oui, quelles mesures parmi les suivantes devraient être mises de l'avant :*

- *Révision de tous les obstacles bureaucratiques auxquels se heurtent les petites et moyennes entreprises;*
- *Offrir un programme de prêts de démarrage d'entreprise garantis par le gouvernement (Ex. : Prêts garantis de la Société d'habitation du Québec);*
- *Assurer un revenu minimum aux nouveaux entrepreneurs lors de l'achat d'une entreprise existante ou du lancement d'une nouvelle entreprise par la création d'un programme d'assurance démarrage PME. L'entreprise devrait contribuer à ce programme à sa 2^e ou 3^e année d'existence;*
- *Création d'un programme de soutien à la mise en marché. Une partie des fonds investis devrait être remboursée à même une partie des profits générés par la vente des produits mis en marché;*

- *Création d'un fonds de retraite régional qui impliquerait la participation d'un regroupement de PME.¹*

Question 2 : *Devrait-on inclure à certains niveaux scolaires (DEP, cégep et universitaire) un programme permettant aux étudiants d'obtenir un diplôme en entrepreneuriat?*

Question 3 : *L'État devrait-il offrir un crédit d'impôt PME qui favoriserait le rachat des PME par les coopératives de travail?*

Développement de l'économie sociale

Les entreprises d'économie sociale sont actives dans une vingtaine de secteurs économiques. Elles représentent plus de 7000 entreprises, 125 000 emplois et un chiffre d'affaires dépassant 17 milliards de dollars annuellement, ce qui équivaut à environ 8 % du PIB québécois. Ce modèle représente une alternative dans la recherche de solutions durables et viables pour surmonter la crise financière et économique.

Pour l'ensemble de ses stratégies de développement économique et dans une perspective de développement durable, l'État québécois doit systématiquement y inclure une réflexion sur l'économie sociale au même titre que les secteurs privé et public.

Question 4 : *Le gouvernement devrait-il adopter des mesures afin d'assurer une chance égale aux entreprises d'économie sociale dans l'obtention de contrats du gouvernement?*

Question 5 : *Le gouvernement devrait-il favoriser les investissements publics et privés dans des entreprises d'économie sociale?*

Enfin, plusieurs candidats à l'immigration au Québec possèdent une expérience entrepreneuriale et eux aussi pourraient constituer une partie de la réponse au problème de la relève.

Question 6 : *En matière d'immigration, devrait-on considérer l'expertise entrepreneuriale comme un critère important?*

Question 7 : *Quel encadrement (accueil, programmes, financement, autres) pourrait être offert à une immigration entrepreneuriale et quels incitatifs pourraient être proposés pour son établissement en région éloignée?*

¹ Tel que décrit dans la section 1.

Bloc B – Développement des secteurs clés en région

Le tourisme

Le tourisme est la seule industrie présente dans toutes les régions du Québec; il est devenu un outil privilégié de développement là où l'exploitation des ressources naturelles et les mono-industries ont atteint leurs limites. L'accent a ainsi été mis sur la richesse des paysages, de la faune et de la flore ou encore de la culture.

À titre indicatif² :

- Le nombre de touristes internationaux passera de 903 millions en 2007 à 1,6 milliard en 2020;
- Le tourisme deviendra la première industrie mondiale d'ici quelques années;
- La part du Canada diminue constamment : 7^e rang mondial en 2002 versus 14^e rang en 2007; croissance du tourisme mondial en 2008 de + 2 % versus une diminution de 4,5 % au Canada;
- La part du Québec au Canada est largement inférieure à son poids économique et démographique : 11,8 % des visiteurs internationaux et 16,4 % des dépenses.

Question 8 : *Dans le cadre d'une stratégie intégrée visant à attirer plus de touristes internationaux et nationaux, l'État devrait-il favoriser des créneaux touristiques spécifiques par région? Soutenir davantage les entreprises de ces créneaux spécifiques?*

Question 9 : *Dans le cadre d'une politique de développement durable et pour mettre en valeur le territoire québécois, l'État devrait-il mettre un accent particulier sur le développement de l'écotourisme?*

Question 10 : *Comment inciter les Québécois à voyager davantage dans les zones touristiques de nos régions?*

Question 11 : *Afin d'aider certains centres touristiques, devrions-nous introduire davantage de souplesse dans le calendrier scolaire des cégépiens?*

² Organisation mondiale du tourisme et Statistique Canada

L'agriculture et l'agroalimentaire

Un des rôles de l'État est de protéger ses citoyens, particulièrement au niveau des besoins essentiels. Un Québec souverain se devra donc d'assurer une alimentation suffisante, adéquate et saine à sa population. Pour ce faire, il ne pourra être majoritairement dépendant des importations d'aliments et des fluctuations importantes de prix de ceux-ci. Il faudra donc fournir un « panier d'épicerie » à prix raisonnable dans un contexte d'agriculture nordique qui résiste aussi aux crises par la combinaison de la productivité, de la stabilité et de l'équité en harmonie avec les exigences sociales qui réclament le respect de l'environnement et la pérennité de la biodiversité.

Pour y arriver, il faut des sols pour produire cette nourriture. Il faut donc protéger les sols agricoles existants (moins de 2 % du territoire du Québec). La pression pour des utilisations autres qu'agricoles s'accroît quand même, principalement dans les zones autour des communautés urbaines. Parallèlement à cela, nous constatons une concentration et, par le fait même, une diminution du nombre d'exploitations agricoles parmi les plus élevées au monde ayant pour conséquence la dévitalisation des milieux ruraux. Lorsqu'il y a de moins en moins de familles qui habitent en zone agricole, c'est toute la communauté rurale qui en souffre.

Question 12 : *Un gouvernement souverainiste devrait-il adopter une politique nationale de souveraineté alimentaire?*

Question 13 : *Trente-trois ans après son adoption, le gouvernement devrait-il actualiser la loi sur la protection du territoire agricole?*

Question 14 : *Que devrait faire un gouvernement pour faciliter le transfert d'une génération à l'autre de façon à assurer la relève agricole?*

Question 15 : *Avec les programmes existants de soutien du revenu, le gouvernement devrait-il favoriser les fermes familiales, à taille réduite, plutôt que les grandes installations agricoles?*

Les ressources naturelles

Le Québec regorge de ressources naturelles, mais leur exploitation ne produit pas toujours des retombées durables pour les régions et pour la nation québécoise toute entière. Le défi d'un gouvernement souverainiste consiste à mettre en place des politiques qui permettront un développement durable, (économique, social et environnemental) de nos ressources et cela implique une incitation marquée pour la transformation au Québec de ses ressources.

Question 16 : *Est-ce que le Québec devrait avoir une participation partielle dans les entreprises exploitant nos richesses naturelles?*

Question 17 : *Devrait-il y avoir des redevances sur l'ensemble des richesses naturelles? Est-ce que la totalité ou une partie de ces redevances devraient demeurer dans la région où elles sont perçues ou devrait-on plutôt les partager entre les régions? Comment pourrait-on les utiliser pour stimuler l'entrepreneuriat régional?*

Question 18 : *L'État devrait-il prendre des participations dans les entreprises qui exploitent les ressources naturelles?*

Les mines

Question 19 : *Est-ce que l'État devrait augmenter les redevances exigées des entreprises minières installées sur le territoire québécois? Si oui, est-ce que ces redevances devraient être versées dans un fonds régional dédié à la diversification économique?*

La forêt

La foresterie est un des piliers économiques du Québec, plusieurs régions dépendent en tout ou en partie de cette industrie. Il est primordial de trouver de nouvelles avenues pour les produits forestiers. Le Québec doit donc réfléchir à une stratégie de relance de l'industrie forestière adaptée aux besoins du XXI^e siècle.

Question 20 : *Devrait-on instaurer un « capital action forestier » (un RÉA) dans le but d'inciter la participation financière des travailleurs à la relance des entreprises forestières?*

Question 21 : *Le Québec devrait-il adopter une charte du bois? Quelles mesures pourraient s'y retrouver :*

- *Obligation de l'utilisation d'un pourcentage minimum de bois dans les infrastructures publiques;*
- *Incitatif pour l'utilisation d'un pourcentage minimum de bois dans l'industrie de la construction commerciale et industrielle;*
- *Former des grappes d'industries reliées à la transformation du bois;*
- *Garantie de prêts aux entreprises forestières;*
- *Conditions et tarifs d'électricité préférentiels.*

Eau

En 2002, le gouvernement du Parti Québécois proposait une politique nationale de l'eau qui prévoyait l'imposition de redevances dès 2003. Ce n'est qu'en 2004 qu'une loi assurant le caractère collectif de l'eau fut votée à l'Assemblée nationale.

Question 22 : *Considérant que l'eau est une propriété collective, le Québec devrait-il bénéficier des retombées économiques de la commercialisation de l'eau? Si oui, quelles mesures devraient être mises de l'avant?*

Pêches

Question 23 : *Quelles mesures devraient être prises par un gouvernement souverainiste afin d'assurer :*

- *Une gestion durable des stocks marins afin d'en assurer la pérennité;*
- *Un meilleur contrôle des permis et quotas de pêche;*
- *La promotion de la pêche de nouvelles espèces (Ex. : petits poissons : caplans, éperlans etc.).*

Bloc C – Gouvernance économique régionale

On remarque des divergences d'interprétation et des retards d'implantation en ce qui a trait à la gestion des fonds et aux programmes de développement économique gérés par Ottawa au Québec. Comment pourrait-on mieux arrimer ces fonds et ces programmes avec les besoins réels des diverses collectivités québécoises?

***Question 24 :** Un gouvernement souverainiste devrait-il rapatrier tous les outils de développement économique d'Ottawa et, le cas échéant, simplifier les démarches existantes pour les entrepreneurs en regroupant tous les organismes de développement économique, québécois et fédéral, en un guichet unique?*

***Question 25 :** Si oui, quels sont les organismes les plus pertinents pour soutenir le développement économique des régions? Comment est-il possible de bonifier leur rôle?*

À la suite du Rendez-vous des régions de 2002, ces dernières ont identifié leurs créneaux d'excellence menant par la suite au programme Accord.

***Question 26 :** Doit-on relancer l'économie des régions à partir de ces mêmes créneaux d'excellence laissés sur la glace par le gouvernement actuel ou doit-on miser sur une nouvelle stratégie de développement?*

***Question 27 :** Est-ce que l'élection du préfet de la MRC au suffrage universel renforcerait le leadership économique de la MRC?*

3. Se donner les moyens de réussir

État de situation

L'État et ses diverses sociétés peuvent contribuer de façon substantielle au développement économique par le biais de mesures fiscales et budgétaires ciblées qui servent d'incitatifs. Le Québec possède déjà de nombreuses sociétés d'État dont les missions sont variées (et variables, selon les visions économiques du gouvernement en place). De plus, la crise économique récente au niveau mondial a clairement démontré l'importance d'un État fort et efficace puisque partout sur la planète les gouvernements ont constitué la solution de dernier recours qui nous a certainement permis d'éviter une crise bien plus longue et douloureuse.

Pour encourager l'initiative individuelle, le Québec doit s'assurer d'utiliser ses outils étatiques de façon optimale. Cette approche doit se faire conjointement avec un secteur privé encouragé et soutenu. Ces outils étatiques doivent être adaptés à la réalité actuelle d'une économie mondiale qui se dirige vers les énergies renouvelables et les hautes technologies. Voilà une chance énorme pour le Québec : une économie verte et une économie du savoir, deux domaines dans lesquels la nation québécoise a tout pour se démarquer et devenir l'une des sociétés les plus prospères au monde.

Un gouvernement souverainiste qui nous donne les moyens de réussir

La part de nos taxes et impôts gérée par l'État québécois sert en bonne partie à soutenir les secteurs de la santé et de l'éducation ainsi que les programmes familiaux et sociaux. Nous devons donc compter fortement sur les impôts que nous envoyons à Ottawa pour ce qui est du développement économique.

D'une part, cela limite grandement les choix que nous pouvons faire lorsque vient le temps de déplacer des investissements d'un secteur à l'autre, que ce soit de façon structurelle ou de façon plus ponctuelle lorsqu'une crise survient. Il est par exemple impossible pour le Québec de décider de réduire les dépenses militaires pour augmenter les investissements en recherche et développement. Ce choix relève d'Ottawa qui contrôle une grande partie de nos impôts.

Or, les priorités économiques et environnementales du gouvernement canadien n'ont jamais été aussi divergentes des nôtres. Il est urgent de contrôler tous nos leviers de développement afin de les utiliser selon nos forces et nos intérêts. Il s'agit d'une condition *sine qua non* si l'on vise à développer notre économie à son plein potentiel et à créer un maximum de richesse pour tous les Québécois.

Un gouvernement souverainiste tentera de rapatrier le plus de moyens possibles d'Ottawa et, à terme, d'en rapatrier la totalité au moyen de la souveraineté du Québec.

Bloc A – Les sociétés d’État à vocation économique

Outre les grandes entités telles que la Caisse de dépôt et placement, Hydro-Québec, la Société générale de financement et Investissement Québec, on trouve au Québec plusieurs entreprises étatiques (Société des alcools du Québec, Loto-Québec, Société de l’assurance automobile du Québec, Société des établissements de plein air du Québec, etc.) et organismes paragouvernementaux. Nous devons nous assurer que toutes ces entités soient utilisées à bon escient et que leur apport au développement économique du Québec soit optimal. Dans un environnement de finances publiques fragilisées, des décisions réalistes et porteuses devront être prises.

Depuis que le Parti libéral du Québec a modifié la *Loi sur la Caisse de dépôt et placement du Québec* en 2004, les orientations de l’institution ont été modifiées et la poursuite prioritaire des rendements a mené à la perte historique de 25 % de l’avoir de ses déposants en 2008.

Question 1 : *À la lumière de ces événements, devrait-on revoir le mandat et la mission de la Caisse de dépôt et placement et y rehausser son importance dans l’économie du Québec?*

La Société générale de financement, Investissement Québec et divers autres organismes sont présents dans des champs d’activité économique de plus en plus connexes.

Question 2 : *Devrions-nous regrouper tout ce qui a trait au développement économique en une véritable banque de développement du Québec qui aurait comme mission d’attirer des investissements étrangers et de soutenir nos entreprises, entre autres par du capital de risque, des prises de participation, des prêts directs et des garanties de prêt?*

Le Québec est extrêmement riche en sources d’énergies alternatives aux énergies fossiles, que ce soit l’hydroélectricité, l’éolien, le solaire ou la biomasse. L’apparition prochaine des systèmes d’échange de crédits de carbone et de taxes à la pollution partout sur la planète illustre de façon éloquente comment un Québec souverain pourra en tirer profit, alors qu’un Québec-province devra plutôt payer sa part de la pollution canadienne globale. Cette contribution ira à l’encontre de tous les efforts réalisés à ce jour et qui ont fait en sorte que la moitié de l’énergie consommée au Québec est de source renouvelable, une situation qui fait de nous un leader mondial. Un gouvernement souverainiste doit exploiter cette force du Québec.

Question 3 : *Le gouvernement devrait-il créer une nouvelle société d’État chargée de la recherche, du développement et du déploiement des énergies alternatives (éolien, biomasse, solaire, géothermique) au Québec?*

Certaines sociétés d'État – comme Hydro-Québec, Loto-Québec, la Société des alcools du Québec – gèrent des budgets importants et certaines de leurs décisions peuvent avoir un impact significatif sur l'économie québécoise.

Question 4 : *Devrait-on exiger de certaines sociétés d'État qu'elles se dotent d'un plan de contribution à la croissance économique du Québec?*

Bloc B – Une fiscalité efficace

Les politiques fiscales d'un État peuvent favoriser la richesse individuelle ou collective. La fiscalité est à la base de plusieurs décisions d'investissement, qu'elles soient d'initiative locale ou étrangère.

Au cours des dernières années, le Québec a perdu du terrain face à d'autres juridictions avec qui nous sommes en concurrence directe. Il est pourtant primordial que les mesures fiscales encouragent le démarrage d'entreprises et l'investissement privé en sol québécois. L'État doit également garder un équilibre entre ses efforts de développement économique d'une part et des finances publiques saines d'autre part.

Question 5 : *L'État devrait-il offrir des incitatifs fiscaux aux entreprises dans un contexte de concurrence internationale dans le but de créer des emplois ici, dans des secteurs jugés stratégiques?*

Question 6 : *Devrait-on envisager des stratégies concertées pour favoriser l'émergence de nouveaux secteurs stratégiques (Ex. : technologies vertes)?*

Question 7 : *Devrait-on réduire ou éliminer les taxes sur la masse salariale?*

Quand on parle d'entreprises riches au Québec, on parle ultimement d'individus riches par le biais de ces entreprises. Les impôts sur le revenu des compagnies et les diverses taxes sur la masse salariale ne favorisant pas le démarrage de nouvelles entreprises et la création d'emplois, il faut optimiser la fiscalité des entreprises et des particuliers en vue de créer de la richesse.

Question 8 : *Devrait-on déplacer la taxation des PME vers les revenus personnels de façon à encourager la création d'entreprises, tout en conservant un système fiscal progressiste?*

De même, les différentes formes de fiscalité ne sont pas neutres en ce qui a trait à l'épargne, la consommation ou l'endettement des individus. Ainsi, les taxes à la consommation élevées encouragent l'épargne, tandis que les impôts sur le revenu élevés découragent le travail et favorisent la consommation.

Question 9 : *Devrait-on miser davantage sur les taxes à la consommation que sur les impôts sur le revenu afin de favoriser le travail et la création d'emplois?*

Le Québec a des atouts fantastiques en matière d'énergie et de transport propres et, pour soutenir le développement de ces créneaux, l'État pourrait utiliser la fiscalité de façon à décourager l'utilisation des énergies polluantes et encourager l'utilisation des énergies alternatives. Un tel outil – l'écofiscalité – renforcerait en outre le développement durable.

Question 10 : *L'État devrait-il mettre en place une écofiscalité qui, par exemple, hausserait les taxes sur les hydrocarbures et diminuerait les taxes sur les énergies alternatives?*

Les citoyens du Québec sont les seuls au Canada à devoir remplir deux rapports d'impôt chaque année. Non seulement cette double procédure coûte-t-elle inutilement des millions d'heures par année aux Québécois, elle coûte aussi plusieurs centaines de millions de dollars en dédoublements, aussi bien aux individus qu'aux entreprises. Cela constitue un frein à la création de la richesse.

Question 11 : *Comme le Québec perçoit déjà la totalité des taxes à la consommation sur son territoire (TVQ et TPS), devrait-il aussi y percevoir la totalité des impôts en instaurant un rapport d'impôt unique?*

Depuis sa création en 2006, le Fonds des générations qui vise à réduire la dette du Québec n'a pas rempli son rôle. En effet, la valeur du Fonds à la fin de l'exercice financier 2009-2010 s'élève à 2,6 milliards de dollars alors que la dette du Québec s'est accrue de plus de 25 milliards de dollars sur la même période, soit dix fois plus.

Question 12 : *Dans le but de réduire la dette publique du Québec, devrait-on éliminer le Fonds des générations et affecter plutôt tout surplus éventuel directement au paiement de la dette?*

Bloc C – Maximiser nos forces

Le Québec possède une économie très ouverte. Nous avons exporté en 2008 pour plus de 155 milliards de dollars en biens et services, ce qui représente 51,3 % de toute notre production. La comparaison avec nos deux voisins immédiats est éloquente : pour le Canada et les États-Unis, les proportions équivalentes sont respectivement de 34,9 % et 12,7 %.

Dans un contexte de mondialisation des échanges, nous pouvons tirer profit de cette ouverture si nous savons protéger nos fleurons et en faire éclore de nouveaux. Pour ce faire, il faut nous appuyer sur nos forces et nous spécialiser dans les secteurs où nous possédons un avantage comparatif.

Il faut également résister à la concurrence internationale, non pas en tentant de limiter les salaires, mais plutôt en misant sur des emplois à haute teneur en technologie. Ces emplois sont non seulement beaucoup moins à risque d'être relocalisés ailleurs sur la planète, ils sont aussi beaucoup mieux rémunérés et créent donc davantage de richesse pour le Québec. Actuellement, près de 24 % des exportations du Québec sont en haute technologie, comparativement à 12 % pour le Canada.

Le Québec doit trouver une façon de soutenir davantage ses pôles stratégiques existants (métaux et alliages, aéronautique, produits de papier, huiles de pétrole, circuits intégrés) et d'identifier de nouveaux pôles à développer (multimédia, tourisme, technologies environnementales, nouveaux produits forestiers, agroalimentaire, sciences de la vie).

Question 13 : *Seriez-vous favorables à un regroupement permanent composé de représentants du patronat, des syndicats, de l'État et des régions du Québec et qui serait chargé de faire des recommandations au gouvernement en ce qui a trait aux pôles d'excellence?*

La question de l'exploitation des ressources en hydrocarbures s'inscrit dans une vision plus vaste d'indépendance énergétique, un thème qui sera développé ultérieurement dans un colloque spécifique.

Nous abordons ici la question de l'exploitation des ressources en hydrocarbures sous l'angle des finances publiques et de l'indépendance énergétique. Les revenus tirés d'une éventuelle exploitation de ces ressources permettraient par exemple au Québec de réduire la dette publique. Ces revenus permettraient également à la nation québécoise de financer un grand chantier de développement des technologies et des énergies vertes.

Dans le golfe du Saint-Laurent, une structure géologique située à 80 kilomètres au nord-est des Îles-de-la-Madeleine, appelée Old Harry, semble posséder toutes les caractéristiques d'importants dépôts d'hydrocarbures. Elle pourrait contenir à elle seule entre 4000 et 5000 milliards de pieds cubes de gaz naturel – ce qui correspond à la consommation actuelle du Québec pendant 25 ans – et/ou du pétrole, soit de 2 à 3 milliards de barils.

À titre indicatif, à un prix de 75 dollars le baril, l'exploitation d'Old Harry rapporterait 550 millions de dollars par année à l'État en seules redevances. Si l'État québécois exploitait lui-même ce gisement, cela pourrait lui rapporter plus de 4 milliards de dollars par année.

Question 14 : *Dans le respect du processus d'évaluation du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement du Québec et en s'inspirant des meilleures pratiques environnementales dans le monde (modèle norvégien), devrions-nous compléter l'exploration gazière et pétrolière dans le but d'atteindre notre indépendance énergétique et de créer de la richesse?*

Question 15 : *Devant un refus du fédéral, devrait-on prendre des moyens légaux pour agir unilatéralement dans ce dossier?*

Question 16 : *Dans un souci d'équité intergénérationnelle, est-ce que les revenus tirés d'une telle exploitation devraient être versés au remboursement de la dette publique et dans un fonds dédié au développement des technologies et des énergies vertes?*

Considérant nos immenses forces en ingénierie, en techniques industrielles, en matières premières et en énergie stable et propre, le Québec a tout ce qu'il faut pour accélérer le développement des transports électrifiés, incluant la voiture électrique à longue portée. Les pays qui sauront se démarquer dans ce domaine en tireront une prospérité certaine et durable.

Question 17 : *Un gouvernement souverainiste devrait-il initier un grand chantier sur l'électrification des transports qui pourrait couvrir la recherche et le développement, la création d'entreprises, ainsi que le démarchage d'investissements étrangers, y compris pour la production de voitures électriques?*

4. Un Québec plus riche de sa matière grise

État de situation

Au delà de nos abondantes ressources naturelles ou de notre position géographique enviable par rapport au principal centre mondial de consommation, ce sont les cerveaux qui constitueront dorénavant l'élément clé de la position concurrentielle de nos entreprises. Comme le dit M. Parizeau dans son livre *La souveraineté du Québec (2009)*, «... la plus importante de toutes les ressources naturelles, c'est la matière grise de la population » (p.167).

La technologie, la R&D et la formation de la main-d'œuvre sont les fondements de notre compétitivité et de notre prospérité. Nous devons donc porter une attention particulière au développement de nouveaux produits et de nouvelles technologies de production, à l'innovation sous toutes ses formes au sein des secteurs public et privé ainsi qu'à la formation de notre main-d'œuvre.

Quand on parle d'innovation, il ne faut surtout pas oublier un pan important de notre économie, la création artistique. Pour le Québec, non seulement la culture est-elle un symbole de notre identité, mais elle est également un vecteur d'épanouissement économique par son impact sur l'industrie touristique. Par exemple, nous n'avons qu'à penser au Cirque du Soleil qui rayonne partout à travers le monde, symbole d'innovation artistique.

Malgré les objectifs du gouvernement, la dépense intérieure brute en R&D au Québec représentait 2,63 % de son produit intérieur brut (PIB) en 2007, alors qu'elle se situait à 2,78 % en 2003, donc aucun progrès en cette matière. Pour faire du Québec un leader incontestable en matière d'innovation, de R&D et de transfert technologique, nous devons corriger des lacunes sur ce volet et relever certains défis.

Un gouvernement souverainiste pour un Québec plus riche de sa matière grise

La gestion des fonds de recherche et la maîtrise de la caisse d'assurance-emploi sont deux leviers majeurs de développement qui échappent actuellement au gouvernement du Québec. Une grande proportion des fonds de recherche dépend d'organismes sous la responsabilité du

gouvernement fédéral (CRSH, FRSH, CRSNG). C'est Ottawa qui décide des priorités de recherche, souvent en porte-à-faux avec les objectifs du Québec.

Pour ce qui est de la recherche financée directement par le gouvernement fédéral, le Québec ne reçoit que moins de 10 % des emplois scientifiques à Gatineau, plus de 90 % de ces emplois étant concentrés à Ottawa. En tout, le Québec, qui est pourtant l'endroit où il se fait le plus de R&D au Canada, ne reçoit que 19 % des emplois scientifiques fédéraux.

Le Canada freine les efforts du Québec en matière de recherche et un gouvernement souverainiste devra exiger un traitement équitable, autant en matière de priorités de recherche que de financement. Un gouvernement souverainiste devra également mettre au point une politique ambitieuse de recherche scientifique et préparer sa mise en place une fois acquise la souveraineté du Québec et sa capacité à effectuer des réaménagements budgétaires permettant de mieux financer la recherche.³

Par ailleurs, comme il est proposé dans la section 1, nous pourrions gérer nous-mêmes la caisse d'assurance-emploi, en fonction de nos besoins de formation de la main-d'œuvre et selon nos propres règles du jeu. Nous dénonçons depuis longtemps le détournement de cette caisse par le gouvernement fédéral et le fait que les critères sont tellement incongrus que plus de la moitié des cotisants n'en bénéficient pas une fois victimes de chômage.

³ Par exemple, selon Statistique Canada, le gouvernement fédéral consacrera 7 milliards de dollars à la R&D en 2009-2010 et plus de 19 milliards pour l'armée. Un Québec souverain pourra consacrer moins à l'armée et plus à la recherche.

Bloc A – Il faut le savoir

« L'innovation et la productivité sont les deux clefs de la croissance et de la prospérité » (*Parizeau* 2009, p. 171).

Les progrès réalisés au Québec en matière de R&D industrielle depuis quelques décennies sont considérables. Toute proportion gardée, en R&D industrielle, le Québec se compare favorablement à de nombreuses autres économies fondées sur le savoir. Il y a de réels progrès dans les sommes que le Québec consacre globalement à la recherche et au développement, surtout du fait des grandes entreprises. Du côté des PME, la situation est plus complexe.

L'excellence de la recherche repose fortement sur la présence de chercheurs de calibre international, sur l'accès à des infrastructures de recherche à la fine pointe du progrès et sur la qualité de la formation des jeunes chercheurs. Or, au Québec, la proportion de chercheurs dans la population active, si elle est plus élevée qu'au Canada, demeure en deçà de celle qui est observée dans les pays les plus avancés en recherche.

***Question 1 :** Comment attirer et conserver les meilleurs cerveaux dans un contexte de grande compétitivité et mobilité internationales? Un gouvernement souverainiste devrait-il, par exemple, adopter une stratégie agressive de recrutement à l'étranger? Mettre en place des incitatifs pour attirer et retenir de jeunes chercheurs?*

***Question 2 :** Doit-on prioriser l'investissement en R&D et en innovation dans des domaines jugés stratégiques pour l'économie du Québec, quitte à laisser de côté des secteurs jugés moins rentables ou vaut-il mieux adopter des politiques générales?*

***Question 3 :** Comment faciliter le lien entre les entreprises et les centres collégiaux et universitaires afin d'améliorer la capacité de recherche en région?*

***Question 4 :** Comment maximiser le produit de la recherche universitaire et augmenter, notamment, le nombre de brevets issus de l'invention? Et comment les conserver au Québec?*

***Question 5 :** Comment encourager l'émergence d'une culture scientifique permanente?*

Le gouvernement fédéral impose de plus en plus ses propres priorités de recherche par le biais de ses organismes subventionnaires, des priorités qui vont trop souvent à l'encontre de celles du Québec. L'exemple le plus probant étant sans doute le champ de recherche sur les changements climatiques et les énergies propres.

Question 6 : Un gouvernement souverainiste devrait-il négocier un espace fiscal avec le gouvernement fédéral afin de contrôler l'ensemble du financement des subventions de recherche?

Bloc B – Il faut les ressources humaines

Le premier grand défi en matière de ressources humaines, c'est de contrer le décrochage scolaire. À l'heure actuelle, le tiers des garçons et le quart des filles quittent l'école sans aucune qualification. Des témoignages alarmants se font entendre :

« Ce gâchis qui se prolonge par un taux élevé de décrochage au cégep va compromettre l'avenir du Québec si une correction majeure, radicale n'est pas apportée rapidement au système » (Parizeau, 2009, p. 184).

« Si on veut que le Québec s'en sorte, il va falloir absolument que les jeunes soient diplômés » (Josée Bouchard, présidente de la FCSQ – *Journal de Montréal*, 21-01-10).

Cette question est d'autant plus préoccupante que, comme l'indique le titre d'un article du *Devoir* « Le Québec en marche vers le bogue de l'an 2012 » (Alexandre Shields, 19-01-10), la pénurie de main-d'œuvre s'annonce catastrophique dans plusieurs secteurs névralgiques de l'économie québécoise, dont l'énergie, les technologies de l'information, la construction, le transport et la santé. Au total, c'est près de 700 000 emplois qui seront à la recherche de personnel qualifié dans les prochaines années (en tenant compte à la fois de la création et du renouvellement des emplois).

À ces défis pour les travailleurs s'ajoute celui des entreprises quant à la modernisation de leurs équipements et la formation de leur personnel. Le choc provoqué par la récente crise financière mondiale est peut-être une occasion à saisir : former plutôt que licencier, par exemple.

En résumé, l'enjeu principal de notre économie au plan de sa main-d'œuvre sera de faire face à un triple défi : combattre la pénurie de personnel, développer des parcours fluides entre tous les paliers d'enseignement et répondre aux besoins à court terme des entreprises.

Question 7 : *Pour lutter contre le décrochage scolaire, faut-il prendre des moyens extraordinaires comme de légiférer pour encadrer le travail des étudiants, rémunérer l'obtention du diplôme d'études secondaires avec des bourses d'études ou tout autre moyen?*

Entre la formation professionnelle (niveau secondaire) et la formation technique (niveau collégial), les problèmes sont multiples : parcours « cul-de-sac » (Ex. : métiers de la construction), dédoublements de cours, difficulté de reconnaissance des crédits et perte de crédibilité de certains programmes (Ex. : bureautique).

Question 8 : *Faut-il contraindre les établissements du secondaire et du collégial à créer des passerelles entre leurs programmes?*

Alors que la demande pour les diplômés techniques demeure forte, le nombre d'inscriptions aux programmes d'études collégiales techniques connaît une tendance à la baisse. Par ailleurs, peu d'élèves de la formation générale, soit environ un jeune de moins de 20 ans sur cinq, poursuivent leur cheminement scolaire vers la formation professionnelle.

***Question 9 :** Comment valoriser la formation professionnelle et technique et les formations qualifiantes en entreprise?*

Les Québécois issus de l'immigration récente ont souvent des compétences qui sont sous-utilisées pour des raisons diverses. Ces ressources ne sont pas mises à profit, ce qui prive ces personnes et toute la société québécoise d'un apport substantiel de richesse.

***Question 10 :** Comment faire en sorte de mieux utiliser les compétences acquises par les immigrants avant leur arrivée au Québec?*

Bloc C – Il faut l'argent

Peu de tout cela pourra se faire sans moyens financiers. Il s'agit de savoir ce qui doit être investi par les individus, par les entreprises et par l'État. Certains analystes préconisent de couper dans l'aide aux entreprises pour rétablir l'équilibre des finances publiques, prétextant que nous sommes déjà plus généreux qu'ailleurs en Amérique du Nord.

D'autres pensent que c'est précisément en investissant en R&D que nous pourrions développer notre expertise et continuer d'être concurrentiels dans un marché mondial très compétitif. Comme l'indique M. Parizeau : « Il y a une très grande leçon à tirer de la crise de 2008 : on ne peut laisser à elle-même l'économie de marché » (2009, p.176).

Dans sa Stratégie québécoise de recherche et d'innovation, le gouvernement du Québec s'est donné comme principal objectif de porter, d'ici 2010, l'effort du Québec en recherche industrielle (DIRDE) à 2 % du PIB. Toutefois, on constate un recul de l'effort du Québec en matière de R&D industrielle.

Un mouvement qui éloigne progressivement le Québec de l'atteinte de la cible du 2 % qui s'accompagne d'une décroissance du capital de risque disponible pour les entreprises technologiques en démarrage et qui s'effectue en concomitance avec un plafonnement de l'effort en matière de recherche publique.

Au recul de l'effort du Québec en recherche industrielle s'ajoute un plafonnement de l'effort du Québec en matière de recherche universitaire (DIRDES). Après avoir atteint un sommet en 2003 (0,94 % du PIB), l'effort du Québec reste du même ordre en 2005.

Question 11 : L'État devrait-il offrir aux entreprises un incitatif fiscal afin qu'elles se regroupent pour investir dans des programmes de formation et d'achat d'équipements à la fine pointe des nouvelles technologies?

Le potentiel de création d'entreprises à forte activité de recherche a diminué au Québec à la suite de la décroissance de la disponibilité du capital de risque pour les entreprises technologiques en démarrage. En effet, « l'industrie québécoise du capital de risque a été touchée lorsque le gouvernement du Québec, en 2003, a remplacé les sociétés Innovatech (public) par un fonds mixte (privé) spécialisé en haute technologie » (Citation du Conseil de la science et de la technologie).

Question 12 : Devrait-on augmenter la disponibilité du capital patient pour le financement de la recherche (par exemple sur le modèle des Innovatech)?

Actuellement, les entreprises dont la masse salariale est de moins de un million de dollars ne sont plus assujetties à l'obligation de prendre un minimum de 1 % de leur masse salariale pour financer des programmes de formation continue.

Question 13 : *Faut-il redonner des dents à la loi du 1 % en obligeant les entreprises à prendre une part plus importante de leur masse salariale pour financer des programmes de formation continue? Peut-on penser à un compte individuel dédié à la formation?*

